

# PRISME

## Un nouvel outil dédié aux entreprises françaises

PRISME est un dispositif renforçant l'action de l'AFD en matière de diplomatie économique. Il soutient le déploiement des solutions développées par les entreprises françaises, en particulier les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), en réponse aux besoins exprimés par les pays partenaires de l'AFD.

Complémentaire aux outils de la Team France Export, PRISME mobilise des prêts souverains concessionnels (taux préférentiel) avec engagement de l'État partenaire de recourir à des biens et services produits en France.

### UNE APPROCHE GAGNANT-GAGNANT



#### Pour les États partenaires

- ✓ Une réponse aux besoins
- ✓ Un accès facilité à des prêts bonifiés
- ✓ La mobilisation d'une expertise de pointe



#### Pour les entreprises françaises

- ✓ Un accès à de nouvelles opportunités commerciales à l'international
- ✓ Un accompagnement de l'AFD reposant sur un réseau et une connaissance des marchés
- ✓ Un paiement direct par l'AFD



### Critères d'éligibilité pour les entreprises

- Être une entreprise française (focus PME/ETI)
- Répondre à un besoin identifié par un État partenaire de l'AFD (PMA/PRITI, voir carte au verso)
- Mobiliser une Part Française\* d'au moins 50 %
- Respecter les règles locales de passation des marchés

### THÉMATIQUES PRIORITAIRES



Santé



Industries Culturelles  
et Créatives



Transport



Transition énergétique



Agriculture



Ville durable



Numérique

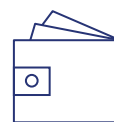
#### Et autres secteurs d'avenir...

- Souveraineté numérique
- Sécurisation des données sensibles
- Prévention et gestion des crises
- Géospatial

\* La Part Française correspond à la valeur ajoutée du projet réalisée sur le territoire français par une entreprise (source : Direction générale du Trésor, 2025).



### Chiffres clés



Enveloppe disponible  
Jusqu'à  
**150 M€/an**

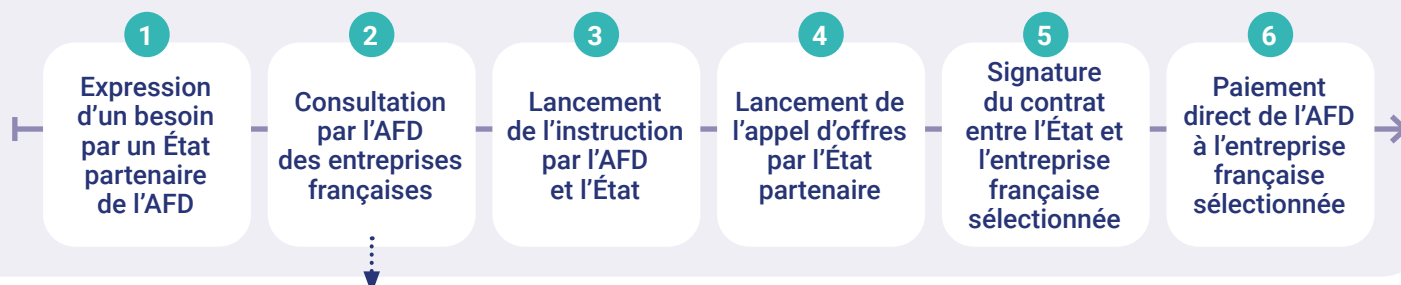


Objectifs  
**3 à 5 projets**  
en 2026/2027



Ticket moyen par projet  
**10 à 30 M€**

### Les étapes de PRISME



Cette consultation ouverte permet à l'AFD de vérifier l'existence d'une offre française répondant aux besoins du projet et aux critères d'éligibilité de PRISME.

Pour toute question,  
merci de contacter [AFD\\_entreprises@afd.fr](mailto:AFD_entreprises@afd.fr)

### UN RÉSEAU ET UNE CONNAISSANCE DES MARCHÉS AU SERVICE DES ENTREPRISES FRANÇAISES

📍 Directions régionales de l'AFD    🟩 Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI)    🟪 Pays les moins avancés (PMA)

